



Déclaration liminaire UNSA EDUCATION

CDEN du 13 décembre 2019

Monsieur le Préfet,
Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,
Mesdames, Messieurs, les membres du CDEN,

Suite à de nombreuses remontées du terrain depuis la rentrée, l'UNSA Education souhaitait profiter de ce CDEN pour alerter solennellement le conseil départemental et l'Inspection académique sur l'état d'épuisement et de découragement des personnels chargés de la gestion des réseaux pédagogiques dans les établissements du département. En cause :

- La vétusté des équipements informatiques, vieux de 10 ans et plus parfois dans certains d'entre eux, qui ne permettent même plus de faire passer les évaluations nationales en 6^e par exemple. Il faut programmer d'urgence un plan accéléré de renouvellement du matériel vieillissant dans les établissements qui en ont besoin.
- Surtout le manque d'aide et de réponse des services du département qui risque de pousser de plus en plus de collègues à abandonner cette tâche pourtant essentielle dans la formation des élèves aux nouvelles technologies.
- La baisse des IMP consacrées dans les établissements à cette activité pourtant terriblement chronophage pour les raisons évoquées ci-dessus.

Nous souhaitons aussi présenter devant ce CDEN notre demande de l'affectation sur la zone de BOURG d'un personnel EMAS (Prévention sécurité violence). Ce dispositif supplémentaire nous paraît nécessaire au regard de l'évolution du public accueilli dans certains établissements et écoles de cette zone.

L'UNSA Education s'inquiète aussi de la situation du remplacement des absences dans le 1^{er} degré. Depuis la rentrée, les moyens sont particulièrement insuffisants.

Enfin et pour conclure sur le sujet important du moment :

Avant-hier, le Premier ministre a levé le voile sur ses intentions concernant la réforme des retraites. Imprécisions, manque de prospective et nouvelle mesure punitive : tel est le bilan des annonces.

Nous prenons acte des propositions :

- La première génération concernée sera celle née en 1975. Ce qui permet de protéger ceux qui sont à 12 ans de leur retraite et qui ont fait des choix de carrière et de vie en fonction du régime actuel. Ces 12 années laisseront également le temps nécessaire pour améliorer les carrières, les salaires, la qualité de vie au travail de l'ensemble des salariés.
- Les salariés, nés à partir de 1975, bénéficieront de 100 % de droits acquis dans l'actuel régime. Ce qui est une garantie indispensable en particulier pour celles et ceux qui y ont déjà accompli une part significative de leur carrière

Mais au final le compte n'y est pas !

Pour une grande part, les mesures avancées continuent à entretenir le flou et manquent d'engagements concrets :

- Les propos sur la pénibilité sont très décevants. Des négociations doivent s'ouvrir rapidement et bien concerner l'ensemble des métiers.
- Les personnels de santé publique, les forces de l'ordre et les pompiers, les agents territoriaux, les fonctionnaires ayant peu ou pas de primes (dont les enseignants), les salariés de la SNCF, de la RATP... restent sur leur faim car aucune garantie ne leur a été concrètement apportée. Il ne suffit pas de dire que des discussions vont commencer, il faut préciser quand, à quel rythme et pour aller dans quelle direction.

Pire, le Premier ministre compte mettre en place, pour l'ensemble des salariés, un âge pivot de 64 ans en 2027 avec une montée en charge dès 2022.

Cette mesure financière est particulièrement punitive : dès 2022, les salariés âgés de 62 ans seront obligés de travailler quelques mois de plus sauf à se voir imposer un malus supplémentaire.

L'UNSA avait proposé que ne soit pas mêlées retraite universelle et mesures financières. Le gouvernement a fait le choix contraire et fait porter cet effort supplémentaire aux seuls salariés. Ce n'est pas acceptable pour l'UNSA.

L'UNSA n'est pas dans une logique du tout ou rien qui se traduit très souvent par rien du tout. Au contraire, l'UNSA accentuera ses pressions sur le gouvernement, en discutant et argumentant jusqu'au bout, pour qu'il modifie sa copie.

Pour qu'il n'y ait ni puni·es, ni perdant·es, l'UNSA appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser et à faire grève le mardi 17 décembre.

Nous vous remercions de votre attention.